



Harcelé par quelqu'un de manière anonyme

Par **corsu**, le **06/12/2015** à **09:18**

Bonjour ,une personne me harcèle téléphoniquement en appel masqué depuis plusieurs jours (50 coup de fils ,principalement la nuit de 20 h a 8 h du matin) un jour excédé j'ai proféré des menaces de mort a l'encontre de mon agresseur si il continuait ,qu'ece que je risque ?

Par **catou13**, le **07/12/2015** à **11:01**

Bonjour u corsu

Vous êtes harcelé donc victime d'un délit (puni d'un an d'emprisonnement + 15.000 euros d'amende) il est légitime que vous perdiez votre sang froid c'est le but recherché par votre harceleur !

Notez soigneusement les appels (jour et heure) et allez donc déposer une main courante. Si les appels continuent, la police recevra votre plainte et une enquête sera ouverte... Le harceleur pourra être retrouvé via votre opérateur téléphonique (d'où l'intérêt de la liste des appels).